

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 02341

Numéro SIREN : 302 316 674

Nom ou dénomination : DAUGE FIDELIANCE

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2018 sous le numéro de dépôt 120999



20181209992018

DATE DEPOT : 21/12/2018

N° DE DEPOT : 120999

N° GESTION : 1975B02341

N° SIREN : 302316674

DENOMINATION : DAUGE FIDELIANCE

ADRESSE : 38 rue Saint Ferdinand 75017 Paris

MILLESIME : 2018

EXTRAIT PV ASSEMBLEE DU 27 NOVEMBRE 2018 DE DAUGE FIDELIANCE

QUATRIÈME RÉSOLUTION
(*Affectation du résultat*)

En ce qui concerne l'affectation du résultat, la réserve légale ayant atteint 10 % du capital social, le bénéfice distribuable est égal au bénéfice de l'exercice écoulé augmenté du report à nouveau soit :

⇒ Résultat positif de l'exercice 2017/2018.....	191 625
⇒ Report à nouveau.....	
 <u>Bénéfice distribuable</u>	 191 625€
⇒ Distribution de dividende aux actionnaires.....	111.620 €
⇒ Au compte Réserves.....	80 005€
 <u>Total égal au bénéfice distribuable</u>	 191 625€

La somme ainsi attribuée aux actionnaires permet la distribution d'un dividende de 10 € par action, portant sur 11 162 actions.

Ce dividende est mis en paiement ce jour.

Ce dividende ouvre droit, pour les personnes physiques résidentes fiscales en France, à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158, 3-2° du Code Général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Eddy à tel fe' en forme
P. GILLETTE.
Eddy GILLETTE
Président.*

SAS DAUGE FIDELIANCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018**

Siège social :
38, Rue Saint Ferdinand
75017 PARIS

*Lucien ZOUARY & Associés
Expert-comptable et commissaires aux comptes
10, Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tél : 01.47.42.22.00- Fax : 01.47.42.22.00*

S.A.S DAUGE FIDELIANCE

**Siège social : 38, Rue Saint Ferdinand
75017 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2018

A l'Assemblée générale de la société DAUGE FIDELIANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DAUGE FIDELIANCE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport ».

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

- La société constitue des provisions pour dépréciations des fonds commerciaux selon les modalités décrites dans la note intitulée « Fonds commerciaux » en annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société telle que décrite dans cette note, et mis en œuvre des tests pour vérifier sa correcte application.
- La société constitue des provisions pour dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note intitulée « Crées » en annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société telle que décrite dans cette note, et mis en œuvre des tests pour vérifier sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 19 novembre 2018,

LUCIEN ZOUARY ET ASSOCIES

*Le Commissaire aux Comptes,
Lucien ZOUARY*

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	884 122	217 115	667 007	667 007
Autres immobilisations incorporelles	24 001	24 001		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	222 357	142 921	79 436	84 069
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	86 501		86 501	86 607
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 216 982	384 038	832 944	837 683
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 065 208	88 965	976 242	1 166 151
Fournisseurs débiteurs	273		273	2 468
Personnel	1 397		1 397	
Etat, Impôts sur les bénéfices	20 209		20 209	15 101
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	36 618		36 618	31 082
Autres créances	10 796		10 796	15 725
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 000		4 000	19 103
Disponibilités	539 655		539 655	286 034
Charges constatées d'avance	158 055		158 055	155 945
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 836 209	88 965	1 747 244	1 691 608
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 053 191	473 003	2 580 188	2 529 291

**Bilan**

	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	390 670	390 670
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	110 424	110 424
Réserve légale	39 067	39 067
Autres réserves	254 331	178 485
Résultat de l'exercice	191 625	187 466
TOTAL CAPITAUX PROPRES	986 118	906 112
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	58 168	51 147
Découverts et concours bancaires	440	409
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	58 608	51 556
Emprunts et dettes financières diverses	27 500	27 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 714	298 268
Personnel	383 277	417 163
Organismes sociaux	368 186	339 376
Etat, Impôts sur les bénéfices		38 839
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	263 291	239 413
Autres dettes fiscales et sociales	16 678	18 635
Dettes fiscales et sociales	1 031 431	1 053 425
Autres dettes	24 450	39 985
Produits constatés d'avance	108 368	152 445
TOTAL DETTES	1 594 071	1 623 179
TOTAL PASSIF	2 580 188	2 529 291

**Compte de Résultat**

	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	Variation absolue (mouvement)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	4 102 114	3 941 229	160 885	4,08
Autres produits	52 004	50 309	1 696	3,37
Total	4 154 118	3 991 538	162 581	4,07
CONSOMMATION M/SES & M				
Autres achats & charges externes	1 107 953	1 174 046	-66 093	-5,63
Total	1 107 953	1 174 046	-66 093	-5,63
MARGE SUR M/SES & MAT	3 046 165	2 817 491	228 674	8,12
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	92 808	109 139	-16 331	-14,96
Salaires et Traitements	1 658 748	1 478 389	180 359	12,20
Charges sociales	832 906	752 630	80 277	10,67
Amortissements et provisions	57 995	44 354	13 642	30,76
Autres charges	29 385	14 754	14 631	99,17
Total	2 671 842	2 399 265	272 577	-11,36
RESULTAT D'EXPLOITATION	374 323	418 226	-43 903	-10,50
Produits financiers	1 738	3	1 735	NS
Charges financières	1 162	2 147	-985	-45,88
Résultat financier	576	-2 144	-2 720	-126,86
RESULTAT COURANT	374 899	416 082	-41 183	-9,90
Produits exceptionnels	1 459	318	1 141	359,30
Charges exceptionnelles	9 905	6 968	2 936	42,14
Résultat exceptionnel	-8 446	-6 651	1 795	26,99
Participation des salariés	104 334	149 000	-44 666	-29,98
Impôts sur les bénéfices	70 494	72 965	-2 471	-3,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	191 625	187 466	4 159	-2,22



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DAUGE FIDELIANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 2 580 188 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 191 625 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Les fonds commerciaux ont une durée d'utilisation illimitée et par conséquent ne sont pas amortissables.

Un test de dépréciation est mis en oeuvre chaque année, qu'il existe ou non d'indice de perte de valeur.

Ce test de dépréciation est réalisé au niveau du groupe d'actifs auquel se rapporte le fond commercial, en rapport avec le suivi de sa performance pour l'entreprise.

Le test de dépréciation compare la valeur nette comptable avec la valeur actuelle correspondant pour l'entreprise à un coefficient de 85% des honoraires réalisés.

En cas de dépréciation, elle sera imputée sur la valeur du fonds commercial. Les provisions pour dépréciation comptabilisées ne peuvent jamais faire l'objet de reprise.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur;

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Âge de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

L'indemnité total ressort à 247 732 euros, sachant que cette dette est couverte partiellement par des versements auprès d'une compagnie d'assurance à hauteur de 68 740 euros. Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées est donc 178 992 euros;

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 19 749 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputé sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Règles et méthodes comptables



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	884 122			884 122
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 001			24 001
Immobilisations incorporelles	908 124			908 124
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	70 718			70 718
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	138 521	26 476	13 357	151 639
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et comptes				
Immobilisations corporelles	209 238	26 476	13 357	222 357
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	86 607	1 394	1 500	86 501
Immobilisations financières	86 607	1 394	1 500	86 501
ACTIF IMMOBILISE	1 203 969	27 870	14 857	1 216 982



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant		26 476		
Acquisitions			1 394	27 870
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		26 476	1 394	27 870
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant		13 357		
Cessions			1 500	14 857
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		13 357	1 500	14 857

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds commercial BERARD	90 106	217 115		307 221
Fonds commercial FIDELIO			553 929	553 929
Fonds commercial AUGUSTA	22 972			22 972
Total	113 078	217 115	553 929	884 122



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Foods commercial	217 115			217 115
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 001			24 001
Immobilisations incorporelles	241 116			241 116
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	34 027	7 072		41 099
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	91 142	29 233	5 196	101 822
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	125 170	36 305	5 196	142 921
ACTIF IMMOBILISE	366 286	36 305	5 196	384 038



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 379 056 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	86 501		86 501
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 065 208	1 065 208	
Autres	69 293	69 293	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	158 055	158 055	
Total	1 379 056	1 292 555	86 501
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	32 400
Personnel – produits à recevoir	1 376
Ci-dessus à recevoir	9 509
Divers – produits à recevoir	1 287
Total	44 572



■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 390 670,00 euros décomposé en 11 162 titres d'une valeur nominale de 35,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	11 162	35,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 162	35,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/11/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	187 466
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	187 466
Affectations aux réserves	75 846
Distributions	111 620
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	187 466



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2018
Capital	390 670				390 670
Primes d'émission	110 424				110 424
Réserve légale	39 067				39 067
Réserves générales	178 485	75 846	75 846		254 331
Résultat de l'exercice	187 466	-187 466	191 625	187 466	191 625
Dividendes		111 620			
Total Capitaux Propres	906 112		267 471	-187 466	986 118

Dettes



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 594 071 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	440	440		
- à plus de 1 an à l'origine	58 168	26 856	31 312	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	27 500	27 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 714	343 714		
Dettes fiscales et sociales	1 031 431	1 031 431		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	24 450	24 450		
Produits constatés d'avance	108 368	108 368		
Total	1 594 071	1 562 759	31 312	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	36 697			
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 676			
(**) Dont envers les associés				



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	93 060
Banque – intérêts courus à payer	440
Dettes provis. pr congés à payer	142 362
Provision rtt	5 058
Provision 13eme mois	54 659
Provision interressement abondement	106 734
Primes à verser	63 030
Prov déplacements	11 235
Charges sociales – charges à payer	63 901
Prov charges cp	74 726
Prov charges rtt	2 655
Charges sociales sur primes prov.	28 428
Prov charges déplacement	5 897
Prov taxe apprentissage	5 804
Prov formation continue	11 093
Etat – autres charges à payer	16 678
Divers – charges à payer	11 107
Charges a payer cb	5 084
Total	701 952

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	158 055		
Total	158 055		



■ Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	108 368		
Total	108 368		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 783 675		3 783 675
Ventes de marchandises	318 439		318 439
Produits des activités annexes			
TOTAL	4 102 114		4 102 114

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 150 euros

Honoraire des autres services : 1 500 euros



■ Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 19 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
Total	19	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	178 992
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
INTERETS SUR EMPRUNT	818
Autres engagements donnés	818
Total	179 810
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



■ *Autres informations*

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 178 992 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.